Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Bracelet électronique

Par Doms2009

Bonjour j ai une question a vous poser en vous expliquant mon cas voila j ai étais jugé en février 2020 et on m avait accordé le bracelet mais je n ai plus eut de nouvelles donc je m en soucié pas j attendais donc depuis l année dernière je fais des mission intérim pas énorme mais j en fait et la depuis 5 semaines je travaille en intérim en continu et j en ai encore pour un moment dans cette boite et la hier sa donne chez ma mère et il y avait 3 policiers devant la porte pour soit disant me poser une question mais comme je travaillais il n ont rien dit de plus donc ma mère ma appeler et ma tout raconter j ai donc parlé a mon patron et il ma laisser partir plus tôt et je suis allé a l hôtel de police ou ils mon dit on a rien sur vous donc j appel la spip qui mon dit qu on ma envoyé 1 recommandé en disant quand mars j avais une convocation hors je n ai jamais rien eut donc du coup le bracelet m est plus accordé et que je devais faire 8 mois ferme mais je travaille et je n ai rien eut ma question est est ce que j ai encore une chance de pouvoir éviter la prison et quand même recevoir le bracelet et que je puisse continuer a travailler ou est ce que j ai plus du tout de chance merci pour votre réponse bonne journée

---
Par ESP

Bonjour
Vous évoquez là un problème que vous ne pourrez régler qu'avec votre avocat.